

REVALORISATION DE LA PRIME DE FIDÉLISATION : LES OFFICIERS SACRIFIÉS ?

24 JUIN
2025



A l'occasion d'une rencontre à la DRHFS en mai 2024, l'administration s'était engagée à revaloriser le montant de la prime de fidélisation du corps de commandement à hauteur de 900 euros supplémentaires échelonnés sur trois ans dès septembre 2024.

Pour mémoire, le décret n°99-1055 du 15 décembre 1999 précise que les officiers affectés sur l'un des secteurs difficiles suivants bénéficient de la prime de fidélisation après cinq années révolues de service continu : tous les départements de l'Île-de-France, Nice, Marseille, Vitrolles, Dreux, Grenoble, Lille Agglomération, Dunkerque, Beauvais, Creil, Calais, Lyon, Givors, Le Havre, Rouen et Amiens.

Longtemps revendiquée par notre seule organisation syndicale, consciente des problématiques RH et des difficultés rencontrées sur ces secteurs bien spécifiques, la revalorisation de la prime de fidélisation avait été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par les Officiers.

Voici un récapitulatif des montants annoncés en mai 2024 :

Année de service continu en secteur difficile à partir de laquelle l'indemnité est versée	Montant versé pour le corps de commandement (en euros par an)
3 ^{ème}	
4 ^{ème}	
5 ^{ème}	
6 ^{ème}	988
7 ^{ème}	988
8 ^{ème}	988
9 ^{ème}	988
10 ^{ème}	988
11 ^{ème}	988
12 ^{ème} année à compter (initialement) du 01/09/24	1288 – Soit + 300 euros par rapport à la 11 ^{ème} année
13 ^{ème} année à compter (initialement) du 01/09/25	1588 – Soit + 600 euros par rapport à la 11 ^{ème} année
14 ^{ème} année à compter (initialement) du 01/09/27	1888 – Soit + 900 euros par rapport à la 11 ^{ème} année

Force est de constater que plus d'un an après, la promesse n'a toujours pas été tenue !

Si un certain nombre d'avancées catégorielles a d'ores et déjà été acté pour le CEA et le CCD, il semblerait que les officiers soient encore les grands laissés pour compte.

En effet, depuis le Beauvau de la sécurité et la LOPMI 2022, l'exécution des mesures actées traîne. Las de ne pas être reconnus à leur juste valeur bien qu'employés quotidiennement sur des postes à très fortes responsabilités et ce, sans contrepartie idoine, les Officiers attendent la concrétisation des annonces de l'administration.

La chose semble pourtant assez aisée avec un corps à gestion nationale en déflation constante !

Aussi, SYNERGIE-OFFICIERS exige que les engagements soient respectés et qu'un nouveau calendrier soit mis en place dans les plus brefs délais afin que la revalorisation de la prime de fidélisation puisse être effective.

SYNERGIE-OFFICIERS n'aura de cesse de défendre les intérêts de tous surtout dans un contexte budgétaire où seuls les officiers sont oubliés.

SYNERGIE-OFFICIERS, LE CHOIX DE L'AMBITION !

Le Bureau National

